



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 21-mars-2019

Version 7

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** 1C FORM-A-GASKET #1 SEALANT 11OZ

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 80003

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Enduit d'étanchéité

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, Ohio 44139 USA  
Telephone: 1-87-Permatex  
(866) 732-9502

**Téléphone de l'entreprise** 1-87-Permatex  
(877) 376-2839

#### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

#### Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse de courriel** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité

Catégorie 1A

### Éléments d'étiquetage

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

#### Mot indicateur

Danger

Peut provoquer le cancer

**Aspect** Brun doré rougeâtre**État physique** Pâte Liquide**Odeur** Alcool**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

**Conseils de prudence - Entreposage**

Protéger du rayonnement solaire

Stocker dans un endroit bien ventilé

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non applicable

**Autres informations**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

1.089 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
kaolin	1332-58-7	30 - 60
éthanol	64-17-5	7 - 13
propan-2-ol	67-63-0	1 - 5
dioxyde de titane	13463-67-7	0.1 - 1
silice cristalline	14808-60-7	0.1 - 1
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	0.1 - 1

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

médecin.

<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Peut causer une réaction cutanée allergique.

#### **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Mousse

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucun

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Aucun en particulier.

#### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

<b>Méthodes de nettoyage</b>	S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
--	---

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
kaolin 1332-58-7	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable dust
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated)	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>
propan-2-ol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup> (vacated)	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>
dioxyde de titane 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale
silice cristalline 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter	TWA: 50 µg/m <sup>3</sup> TWA: 50 µg/m <sup>3</sup> excludes construction work, agricultural operations, and exposures that result from the processing of sorptive clays (vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> respirable dust : (250)/( %SiO <sub>2</sub> + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/( %SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction	IDLH: 50 mg/m <sup>3</sup> respirable dust TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> respirable dust
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	STEL: 75 ppm TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 205 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 75 ppm (vacated) STEL: 300 mg/m <sup>3</sup> (vacated)	IDLH: 500 ppm TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m <sup>3</sup> STEL: 75 ppm STEL: 300 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

**Protection respiratoire** Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Pâte Liquide	
<b>Aspect</b>	Brun doré rougeâtre	
<b>Odeur</b>	Alcool	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible	
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>
pH	Aucun renseignement disponible	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	82 °C / 180 °F	
<b>Point d'éclair</b>	Aucun renseignement disponible	ASTM D 4359
<b>Taux d'évaporation</b>	7.7	Butyl acetate = 1
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	33 mmHg @ 68°F	
<b>Densité de vapeur</b>	>1	Air = 1
<b>Densité relative</b>	1.44	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Partiellement soluble	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	
<b><u>Autres informations</u></b>		
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible	

**Masse volumique apparente**      Aucun renseignement disponible  
**TDAA (température de**  
**décomposition auto-accélérée)**      Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucun renseignement disponible

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

Aldéhydes

Acides carboxyliques

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
kaolin 1332-58-7	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rat )	-
éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
propan-2-ol 67-63-0	5050 mg/kg	12800 mg/kg	= 72600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
dioxyde de titane 13463-67-7	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	= 2080 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	2000 - 4000 ppm ( Rat ) 4 h

### Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes**      Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation**      Aucun renseignement disponible.

**Mutagenicité sur les cellules**      Aucun renseignement disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
éthanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X
dioxyde de titane 13463-67-7	-	Group 2B	-	X
silice cristalline 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - *cancérogène suspecté pour l'être humain*

A3 - *cancérogène chez l'animal*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - *Cancérogène pour l'homme*

Groupe 2B - *Cancérogène possible pour l'homme*

Inclassable comme *cancérogène pour l'humain*

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - *cancérogène connu*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - *Présent*

#### Toxicité chronique

Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique.  
Peut causer des effets indésirables au foie. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.

#### Effets sur les organes cibles

Sang, Système nerveux central, Yeux, Foie, Appareil reproducteur, Appareil respiratoire, Peau, Thyroïde.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 4936 mg/kg

ETAmél (cutané) 46636 mg/kg

ETAmél 82.1 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

#### Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

#### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

#### Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
éthanol 64-17-5	-0.32
propan-2-ol 67-63-0	0.05
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	1.19

#### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

**États-Unis - numéro de déchet EPA** U154 U161

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable
propan-2-ol 67-63-0	Toxic Ignitable

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### DOT

**Nom d'expédition** Non réglementé

##### IATA

**Nom d'expédition** Non réglementé

##### IMDG

**Nom d'expédition** Non réglementé

#### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

##### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Non déterminé
<b>IECSC</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)

##### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

##### Règlements fédéraux aux

##### États-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
propan-2-ol - 67-63-0	1.0
4-méthylpentan-2-one - 108-10-1	0.1

##### **SARA 311/312 Catégories de**

##### **dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
éthanol 64-17-5	Carcinogen Developmental
dioxyde de titane 13463-67-7	*Carcinogen (airborne, unbound particles of respirable size)
silice cristalline 14808-60-7	*Carcinogen
méthanol 67-56-1	Developmental
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	Carcinogen Developmental

- Dans les études de longue durée, le caractère cancérigène de l'éthanol est démontré uniquement lorsqu'il est consommé sous forme de boisson alcoolisée
- Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée
- \* Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
kaolin 1332-58-7	X	X	X
éthanol 64-17-5	X	X	X
propan-2-ol 67-63-0	X	X	X
dioxyde de titane 13463-67-7	X	X	X
silice cristalline 14808-60-7	X	X	X
méthanol 67-56-1	X	X	X
4-méthylpentan-2-one 108-10-1	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**Classe de dangers du SIMDUT**

D2B - Matières toxiques

<b>16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION</b>
--

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 21-mars-2019

**Avis de non-responsabilité**

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

**Fin de la fiche signalétique**